



Alcoteste positif et pas d'assurance (belge au canada)

Par **LeopoldW**, le **12/03/2012 à 18:19**

Bonjour,

je suis belge en vacances au Canada (en British Columbia), j'ai été contrôlé positif à un alcooltest et mon assurance était expirée.

J'ai reçu une amende pour l'assurance et je dois être jugé à la Cour provinciale dans quelques semaines et me présenter l'application de la Loi sur l'identification des criminels. Est-ce que l'identification est obligatoire ? Même pour les étrangers ?

Puis-je demander d'être jugé en Belgique ? Quels en sont les conséquences ? Rapatriement ?

Que se passe-t-il si je n'ai pas assez d'argent pour payer ?

Merci de votre réponse,

Leo

Par **Marion2**, le **12/03/2012 à 18:23**

Bonjour,

Vous êtes sur un forum juridique [s]Français.[/s]

Cdt.